



LE PETIT DÉNATOIS

Septembre 2023

Numéro 10



ÉDITO DU MAIRE

Chères Dénatoises, chers Dénatois,

En premier lieu, je souhaite à tout le monde une bonne rentrée, que vous soyez retraités ou actifs, et plus particulièrement aux jeunes qui partent vers un nouveau lieu le temps de leurs études et aux enfants de l'école de Dénat ainsi qu'à toute l'équipe enseignante et aux agents du périscolaire.

La rentrée de septembre est aussi synonyme de reprise pour les activités sportives comme la gym, le trail, le vtt, la marche, ou culturelles avec les ateliers couture ou notre belle bibliothèque ouverte à tous.

L'été touche presque à sa fin, et malgré les aléas climatiques, nous avons pu profiter pleinement des activités et animations proposées par les associations du village. Vous avez été nombreux à profiter du vide-greniers, du Mercat del Pais et de la fête de l'école qui ont remporté un vif succès.

Comme il est de tradition en septembre, nous pourrons nous retrouver pour un moment festif et convivial lors de la fête générale.

Le dimanche 10 septembre aura lieu le Forum des associations.

Comme vous avez pu le constater le groupe scolaire est bien avancé et devrait être livré pour la fin de l'année, avec une rentrée souhaitée début janvier 2024.

À ce titre, nous ferons appel à votre disponibilité pour plusieurs journées citoyennes, notamment pour le montage de meubles, de tables et surtout pour le déménagement.

Afin de respecter la sobriété énergétique, l'extinction des lumières a débuté fin juillet. Vous trouverez dans ce bulletin tous les détails.

Pour terminer je souhaite une bonne rentrée à tous les employés de la commune et aux services de l'agglomération de l'albigeois. Je les remercie pour le travail accompli au quotidien sur notre village.

Au nom du conseil municipal et en mon nom, je vous souhaite une très agréable rentrée ainsi qu'à vos proches.

Olivier Oustric

USAGE DES MOTEURS THERMIQUES

Merci de respecter les **horaires réglementaires pour faire usage des moteurs thermiques** (tondeuse, motoculteur...) :

- En semaine : De 9h à 12h et de 14h à 20h,
- Le samedi : De 9h à 12h et de 15h à 20h,
- Le dimanche ou un jour férié : De 10h à 12h.

En cas de difficultés, discutez-en calmement avec la personne concernée pour éviter d'en arriver à appeler la gendarmerie.

« La liberté sans le civisme, la liberté sans la capacité de vivre en paix, n'est absolument pas la vraie liberté ! » Nelson Mandela

DATES À RETENIR

8 - 9 - 10 septembre 2023

Fête du village,
Organisée par l'Association Culture et Loisirs de Dénat.

Dimanche 10 septembre 2023

Forum des associations,
De 14h à 17h, à la salle des fêtes.

Dimanche 29 octobre 2023

Marche pour Octobre Rose, à 9h.

Samedi 11 novembre 2023

Commémoration du 11 novembre,
À 11h30, au monument aux morts.

Dimanche 19 novembre 2023

Matinée citoyenne, à 8h30,
À la salle des fêtes Robert Raynal.

SOMMAIRE

Usage des moteurs thermiques - 1

État civil - 2

Les dernières décisions - 2

Forum des associations - 2

Point de collecte des déchets de

Mousquette - 3

Extinction de l'éclairage public - 3

Dénat Terre de Champions - 4

Avancée du chantier de l'école - 5

En Bref... - 5

Guichet Tarn Renov'Occitanie - 6

Société de chasse - 6

APE de Dénat - 7

Groupe Happy Day - 7

Association Culture et Loisirs - 7

Familles Rurales de Dénat - 8

Mentions légales :

Directeur de la publication : Olivier Oustric

Directrice de la rédaction : Marie Estéveny

Imprimé par la Commune de Dénat

Tirage en 410 exemplaires

ÉTAT CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Amalya BATUT,
née le 24/07/2023

Nos plus sincères félicitations à :

- Emma TROISLOUCHE
& Lucas ROSKE,
mariés le 13/05/2023

- Hélène ROUANET
& Sylvain DELPEUCH,
mariés le 05/08/2023

- Tiffany MARSHALL
& Pierre FLASQUIN,
mariés le 12/08/2023



Le vendredi 7 juillet 2023,
nos employées du périscolaire ont
organisé un pique-nique
et fêté la fin de l'année scolaire
avec les enfants.



LES DERNIÈRES DÉCISIONS

Voici un extrait des principales décisions prises lors des derniers conseils municipaux.

Vous trouverez l'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux (et d'autres informations) sur le site internet de la municipalité : www.mairie-denat.fr.

● Création d'une nouvelle voie communale

Une nouvelle voie doit être créée pour permettre l'accès à la future école et au cimetière.

Le conseil municipal a décidé de la nommer « Chemin des Écoliers ».

Elle sera aménagée à l'automne par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

● Adressage

L'adressage est en cours à Dénat.

Dans un premier temps, le conseil municipal vient de voter la dénomination de chacune des voiries communales.

L'étape suivante sera la numérotation des habitations.

Une fois que cela sera fait, chaque foyer recevra un courrier lui indiquant sa nouvelle adresse.

● Suppression du point de collecte des déchets de Mousquette

Suite aux nombreux dépôts d'encombrants et au non-respect du site, le conseil municipal a décidé de supprimer le point de collecte des déchets ménagers et sélectifs de Mousquette.

Des conteneurs seront distribués aux riverains qui n'en avaient pas encore et les tournées de collecte seront modifiées.

● Interdiction de circuler aux plus de 3,5 t au Moulin de Mousquette

Pour des raisons de sécurité, le conseil municipal a voté l'interdiction de circuler aux véhicules de plus de 3,5 tonnes sur le chemin du Moulin de Mousquette.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Les élus de la commune ont le plaisir de vous inviter à leur troisième « Forum des associations », organisé le

dimanche 10 septembre 2023,

de 14h à 17h,

à la salle des fêtes Robert Raynal.

Vous y rencontrerez les bénévoles des différentes associations de la commune.

Acteurs importants et dynamiques de la vie locale, nous les remercions chaleureusement pour la variété et la qualité des événements proposés tout au long de l'année.

À cette occasion, vous pourrez également découvrir les manifestations, activités et services qui sont accessibles sur notre commune.

Il y en a pour tous les goûts :

- sportif (trail, VTT, marche...),
- culturel (bibliothèque l'Or Mot, salon des antiquités militaires...),
- loisirs (couture adulte ou enfants, soirées jeux de société, lotos...).

Cet après-midi-là permettra aux associations de prendre les inscriptions à leurs différents ateliers.

D'autres animations seront proposées par l'association Culture et Loisirs dans le cadre des fêtes votives.

Nous comptons sur votre présence !

POINT DE COLLECTE DES DÉCHETS DE MOUSQUETTE

Trop fréquemment, le point d'apport volontaire des déchets ménagers et sélectifs de Mousquette est le lieu de dégradations.

Des personnes, souvent extérieures à la commune, se permettent d'y déposer leurs déchets par terre, à côté des conteneurs prévus pour les recueillir, ou d'y abandonner des objets qu'ils auraient dû apporter à la déchetterie (pneus, télévisions, canapés...).

Timothée, notre agent technique polyvalent, se retrouve à devoir charger tous ces déchets pour les apporter à la déchetterie de Ranteil.

Face à cette altération régulière du site et aux coûts engendrés pour la commune, le conseil municipal a décidé de supprimer ce point de collecte des déchets.



Les services de la C2A vont prochainement distribuer des conteneurs pour les ordures ménagères et pour le tri sélectif aux habitants de Mousquette.

Les tournées des camions de ramassage des ordures seront modifiées afin de passer devant leur porte collecter leurs déchets.

L'espace occupé par le point d'apport volontaire des déchets va être « rendu à la nature » : les conteneurs, les palissades et la dalle seront supprimés.

Nous sommes également en train d'étudier la possibilité de déplacer le récup-verre de Boudret.



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage est un élément important de l'espace public par le confort d'usage qu'il procure, en termes de visibilité, de déplacements, de mise en valeur du cadre urbain et du patrimoine bâti...

Il a également une incidence sur la perception émotionnelle d'un lieu ou d'une situation et peut donc contribuer à influencer sur l'expérience et le bien-être des citoyens.

Pour remplir toutes ces fonctions, l'éclairage public doit être à la fois efficace, offrir un confort de vision sans éblouissement, et respecter des normes bien précises.

Dans une perspective de développement durable, il doit aussi répondre à des critères de qualité environnementale et de préservation de la biodiversité.

Les conséquences de l'excès d'éclairage artificiel ne se limitent pas à la privation de l'observation du ciel étoilé.

Elles sont aussi une source de perturbations pour la biodiversité (modification du système proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction, des migrations...) et représentent un gaspillage énergétique considérable.

Le contexte international de crise énergétique nous incite à nous interroger sur notre rapport à l'éclairage urbain et nous impose collectivement des choix et des évolutions nécessaires dans nos modes de gestion et de consommation pour rechercher une plus grande sobriété.

À l'automne dernier, afin de répondre à des enjeux aussi bien économiques qu'environnementaux, les communes de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (C2A) se sont engagées dans une action collective d'extinction de l'éclairage public la nuit.

Au printemps, en partenariat avec le service de la C2A en charge de l'éclairage public, l'équipe municipale a décidé d'engager différentes actions afin de tendre vers une plus grande sobriété de l'éclairage urbain communal :

- Remplacer les ampoules halogènes par des ampoules LED,
- Équiper chaque zone d'une horloge astronomique permettant aux services de la C2A de programmer à distance les différentes extinctions,
- Avoir une gestion différenciée et raisonnée des éclairages de notre commune avec la détermination des horaires d'extinction des candélabres.

Ainsi, **l'éclairage public sera éteint dans les hameaux et le village**, à l'exception de la zone de l'avenue du Moulin à vent :

- à partir de minuit, du 1er mai au 30 septembre,
- entre 23h et 5h, du 1er octobre au 30 avril.

Afin de permettre le bon déroulement des manifestations organisées devant l'épicerie O'Pain Bar ou à la salle des fêtes Robert Raynal, l'éclairage public de l'avenue du Moulin à vent restera allumé un peu plus tardivement.

Les candélabres de la zone de l'avenue du Moulin à vent seront éteints :

- à partir de 2h, du 1er mai au 30 septembre,
- entre 2h et 5h, du 1er octobre au 30 avril.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



DÉNAT TERRE DE CHAMPIONS

Dans cet article, nous souhaitons mettre à l'honneur et féliciter nos champions dénatois.

La première d'entre eux est **Nina Vabre**, une dénatoise âgée de 17 ans. Actuellement en club au Horizon Montluçon et classée 4e mondiale, elle a remporté au mois de juillet, le titre de **Championne de France de VTT Trial 2023 dans la catégorie Élite Femme**.

Début août, elle s'est rendue à Glasgow en Écosse pour les championnats du monde de cyclisme où elle a terminé 4e de l'épreuve de Trial Femme.

Nina a également obtenu le titre de **Vice-Championne du monde de Trial par équipe 2022 et 2023**.

Nous lui souhaitons de poursuivre son ascension dans ce sport qui demande beaucoup d'équilibre, d'explosivité et d'endurance puisqu'il faut franchir des obstacles naturels (rochers, troncs d'arbres, dévers...) ou artificiels (buses, cascades d'eau, voitures...) sans poser le pied à terre.



Notre second champion a 34 ans et habite à Dénat, à défaut d'y avoir grandi. Il s'agit de **Paul Vincent**.

Depuis 2019, il est le Crew Chief (Responsable Technique) de l'équipe Yoshimura SERT (Suzuki Endurance Racing Team) avec qui il a remporté le titre de **Champion du Monde d'Endurance 2020 et 2021**, et celui de **Vice-Champion du Monde d'Endurance 2022**.

Son rôle est de prendre les décisions techniques pour régler la moto à partir des commentaires pilotes, d'organiser et de gérer le travail d'une équipe technique d'environ quatorze personnes, de communiquer aux ingénieurs la direction à prendre pour les réglages châssis ou moteur...

La gestion des pilotes et de leurs performances fait aussi partie de son travail, s'il voit des choses à améliorer, il les aide sur leurs pilotages ou sur la manière d'appréhender une séance ou une course en fonction de leurs objectifs communs.

De 2012 à 2018, il s'occupait de l'acquisition de données et de coacher des pilotes tels que Iker Lecuona et Sam Lowes, sur les Grand Prix Moto2 et Moto3. Il avait d'ailleurs remporté 2 victoires en Grand Prix Moto 3 avec l'équipe Honda.

Depuis cette année, il travaille également avec Akira, une entreprise Bayonnaise qui s'occupe du développement moteur pour le constructeur japonais Kawasaki en Championnat du Monde Superbike. Son rôle y est différent car il s'occupe surtout de la fiabilité et de la performance moteur, et de faire remonter les informations importantes à Kawasaki pour le développement futur de la moto.

Notre troisième championne, **Léna Sorroche**, n'a que 13 ans, mais est déjà **Vice-Championne de France Division 3 de Gymnastique Artistique Féminine par équipe**, dans la catégorie 10/13 ans.

De retour de blessure, Léna a vite retrouvé son meilleur niveau sur les quatre agrès : saut de cheval, barres asymétriques, poutre et sol.

Avec ses partenaires du Salto Albigeois, son club de formation, elles se sont dépassées pour remporter cette médaille d'argent à Châlons-en-Champagne en juin dernier.

En 2022, l'équipe avait déjà obtenu la médaille de Bronze dans la même catégorie à Cognac.



Nous tenons ensuite à féliciter **Timothée Walrave**, employé communal et responsable du Dénat Sport Nature.

Il vient d'établir le **temps record du GR736** « Sentier des gorges et de la vallée du Tarn », sentier de Grande Randonnée homologué en 2021 par la Fédération Française de Randonnée.

En totale autonomie, il a mis 80 h 26 min pour parcourir les 315 km reliant Villefort, situé au pied du mont Lozère, à Albi, et les 10 900 m de dénivelé positif.

Cette longue course ainsi que les autres qu'il a faites ce printemps font partie de sa préparation pour l'Ultra Trail du Mont Blanc (UTMB). Il a en effet eu la chance d'être tiré au sort pour participer à cette finale des championnats du monde d'ultra trail.

Les 2 500 concurrents engagés auront un temps maximal de 46 h 30 min pour parcourir les 10 000 m de dénivelé positif et les 171 km qui font le tour du massif du Mont Blanc en passant par l'Italie et la Suisse.

Le départ sera donné le 1er septembre, à 18h, à Chamonix.

Également membre du Dénat Sport Nature, **Line Loda** a commencé le trail en 2017 en participant à des courses longues de 14 à 20 km. Petit à petit, elle a augmenté la distance et le dénivelé positif des courses auxquelles elle s'inscrivait. Cette année, elle a déjà effectué cinq courses. Elle continue de progresser et commence à en gagner certaines : en mai, elle a fini 10^e féminine sur 33 participantes au Trails Cathares de Cucugnan, mais surtout 1^{ère} de sa catégorie (Master 2) sur un parcours de 50 km de long et de 3 250 m de dénivelé positif.



Au mois de juin, lors du Desperado Trail de Saint Féréol, elle a été la première des 23 féminines à franchir la ligne d'arrivée, après avoir parcouru 29 km et 1 600 m de dénivelé positif. Son prochain défi aura lieu fin octobre : le Trail des Hospitaliers à Nant, avec ses 75 km de long et ses 3 490 m de dénivelé positif.



Âgé de 19 ans, **Tobias Petit** est gardien de but au Blagnac Football Club où il joue en U-19 National Groupe D depuis un an. Formé au Réalmont FC de 2010 à 2013, puis à l'US Albi de 2013 à 2020, il a intégré en 2017 le pôle espoir de Castelmaurou. En 2020, il quitte Dénat : il a été recruté par le Racing Club de Lens pour lequel il a joué deux ans. Pour la saison à venir, il a prolongé avec le Blagnac FC où il va intégrer le groupe de Nationale 3.

Enfin, nous souhaitons encourager **Robin Vézes** qui veut tenter de battre le record du GR10 « La grande traversée des Pyrénées » l'été prochain. Le record actuel pour ces 900 km et plus de 55 000 m de dénivelé positif est de 9 jours, 9 heures et 30 minutes.

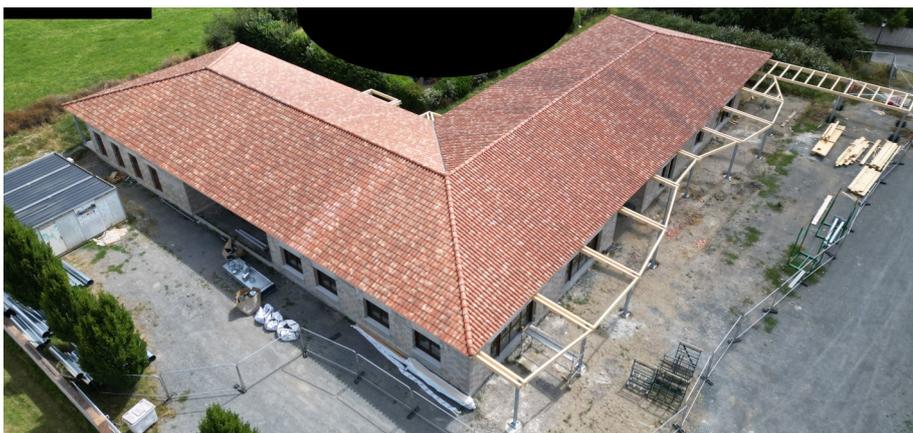
AVANCÉE DU CHANTIER DE L'ÉCOLE

La construction des bâtiments qui accueilleront l'école et les services périscolaires et extrascolaires se poursuit.

Le gros œuvre est maintenant terminé, à l'exception des enduits et revêtements extérieurs.

Les menuiseries extérieures sont posées et les artisans du second œuvre (plaquiste, électricien, plombier...) sont entrés en action et les différents espaces prennent forme.

Nous pensons que nos élèves pourront déménager cet hiver et allons vous solliciter à différents moments pour participer à l'aménagement des différentes salles. Vous pouvez déjà noter une matinée de montage des meubles le dimanche 19 novembre 2023, à 8h30, à la salle des fêtes Robert Raynal.



EN BREF...

Linda Yarnaine va rejoindre l'équipe municipale pour l'année scolaire afin de réaliser une mission en service civique à l'école, à la garderie et au sein de l'accueil de loisirs.

Selon l'article R. 417-12 du Code de la route, **la durée maximale de stationnement sur la voie publique ou ses dépendances est de 7 jours.**

Ce texte est applicable à tous les véhicules, que ce soient les voitures, les poids lourds ou encore les scooters et les motos.

Votre enfant est né en 2021 ou début 2022 et fera sa rentrée scolaire en septembre 2024 ou Janvier 2025 : inscrivez-le sans tarder !

Les effectifs prévisionnels de la rentrée 2024 devront être transmis à l'inspection académique au mois de décembre et auront une influence sur le nombre de classes.

Chaque citoyen est responsable de l'entretien de son devant de porte (balayage, désherbage...) ou du trottoir situé devant sa maison.

Nous comptons sur la participation de chacun.



Le 8 juin 2023, réunion de la C2A sur la Thermographie

GUICHET TARN RÉNOV'OCCITANIE

Le **service public de la rénovation énergétique** est là pour vous accompagner dans vos projets qui visent à réduire votre consommation d'énergie et améliorer votre confort.

Vous pouvez contacter gratuitement les conseillers du **Guichet Tarn Rénov'Occitanie** pour obtenir des informations actualisées liées à la rénovation énergétique : quelles aides financières mobiliser, le choix des matériaux, les types de chauffage ou d'isolation, comprendre les différents parcours d'accompagnement, réaliser un audit énergétique, la fiscalité, les aspects juridiques, les

devis...

La première étape est de contacter ce guichet :

- en vous rendant sur place, du lundi au vendredi, 97 Boulevard Soult à Albi, sur RDV ou sur des permanences,
- en appelant gratuitement le **0 805 28 83 92**,
- en envoyant un mail à **renovoccitanie@tarn.fr**.

Vous pouvez également consulter le site internet du guichet unique Tarn Rénov'Occitanie :
renovoccitanie.tarn.fr.

ASSOCIATIONS

Voici les coordonnées des associations de notre commune :

Association Communale de Chasse de Dénat
chassededenat@gmail.com

Association Culture et Loisirs de Dénat
acl.denat@gmail.com

Association des Aides à Domicile en Milieu Rural Lombers-Lamillarié-Dénat
lombers@admrtarn.fr

Association des Parents d'Élèves de l'École de Dénat
ape.denat@gmail.com

Association Familles Rurales de Dénat
famillesruralesdenat@gmail.com
06 14 97 63 65

Association Générations Mouvement Dénat, Fauch, Labastide-Dénat, Ronel
06 73 88 49 89

Chorale Happy Day
06 33 35 15 98

SOCIÉTÉ DE CHASSE

La chasse doit faire face à plusieurs défis : maîtrise des populations de grand gibier, lutte contre l'érosion de la biodiversité et la dégradation des habitats, partage de la nature et maintien du rôle de sentinelle sanitaire sur la faune sauvage...

Une autre de ses missions fondamentales est d'assurer la formation de ses adhérents afin de garantir leur sécurité et celle de leurs concitoyens.

C'est dans ce cadre que le mercredi 17 mai 2023, une formation Sécurité Chasse était organisée par la société de chasse de Dénat à la salle communale de notre village.

Cette formation était animée par un technicien de la fédération de chasse du Tarn, M. Arnal Cédric et a réuni une cinquantaine de chasseurs, dont 18 des 31 chasseurs que compte notre société. Elle avait pour but de rappeler les règles de sécurité que l'on doit adopter durant la pratique de la chasse.

Sur ces 23 dernières années, les accidents mortels en période de chasse ont baissé de 79 % alors que l'activité n'a cessé d'augmenter.

À ce jour, 99 % des accidents de chasse sont dus au non-respect des règles de sécurité et ont lieu uniquement entre chasseurs. Dans plus de 30 % des cas, le chasseur se blesse lui-même. Il est nécessaire de poursuivre nos efforts et nos actions de prévention.

Nous vous invitons à venir échanger avec nous et découvrir notre passion lors du Forum des associations du 10 septembre 2023.



Nos nouvelles jardinières de la rue des Remparts ont été embellies par ce printemps pluvieux.



APE DE DÉNAT

Chères Dénatoises, Chers Dénatois,

Nous sommes ravis de vous présenter l'association des parents d'élèves et d'anciens élèves de l'école de Dénat (APE de Dénat), créée l'année dernière pour la rentrée scolaire 2022/2023.

Cette association dynamique s'engage activement dans le soutien des projets de l'école.

En effet, par la mise en œuvre de différentes actions réalisées tout au long de l'année scolaire, elle permet de récolter des fonds.

Ces derniers sont employés par l'équipe enseignante et permettent aux élèves de réaliser des sorties scolaires ou activités éducatives.

Parmi les actions menées par l'association, vous avez sûrement pu entrevoir la vente de chrysanthèmes ou la soirée d'Halloween en automne, la vente de sapins et le marché de Noël en hiver, ainsi que la vente de plants ou le repas dansant au printemps... Nous souhaitons remercier tous ceux qui ont participé à ces différentes manifestations et vous informer de notre souhait de reconduire toutes ces actions dès cette rentrée scolaire.

Pour chaque action menée par l'APE de Dénat, vous trouverez l'information affichée à la mairie, à l'épicerie ou dans la commune, et sur le site internet de la mairie et l'application Panneau-Pocket.

Même si vous n'êtes pas parent d'élèves, vous pouvez participer.

Nous souhaitons également inviter chaleureusement tous les parents qui désirent s'investir pour le succès des prochaines actions, à nous rejoindre et nous contacter à l'adresse mail suivante : ape.denat@gmail.com

Que votre soutien soit matériel, financier ou humain, ponctuel ou régulier, il est précieux et nécessaire pour offrir aux enfants de l'école un épanouissement scolaire et un environnement d'apprentissage optimal.

Nous serons heureux de vous retrouver à notre prochaine manifestation le dimanche 10 septembre, à 14h à 17h, à la salle des fêtes Robert Raynal, pour un moment de jeu entre parents/enfants et pour le Forum des associations.

Nous comptons sur votre présence et votre participation.

Le bureau de l'APE de Dénat

GRUPE HAPPY DAY

Le groupe Happy Day est un ensemble de chanteurs qui évolue sur des musiques actuelles et sur support musical.

Les répétitions se font une fois par semaine dans l'église de Dénat. La reprise des répétitions aura lieu le :
mardi 12 septembre 2023,
à 17 h.

Les débutants sont les bienvenus.

Pour tout renseignements, contactez Lise-Marie Manen au
06 33 35 15 98.

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS

Les membres de l'ACL de Dénat
ont le plaisir de vous inviter
à la traditionnelle et incontournable
Fête du village,
les 8, 9 et 10 septembre 2023.

Venez nombreux partager ces moments de
rencontre, intergénérationnels
et conviviaux !

**VENDREDI
8 SEPTEMBRE**

APERO-CONCERT

19H00 : *Harry Cover*

22H00 : *Heptagone*

Saucisse - frites / moules - frites
ou salade composée



DIFFUSION MATCH

FRANCE / NOUVELLE-ZELANDE

sur écran géant à l'intérieur de la salle des fêtes

Ambiance conviviale garantie



**SAMEDI
9 SEPTEMBRE**

14h30 : *Petanque* Doublette - 4 parties

APERO-CONCERT

19h00 : *So Fa*

22h30 : *Abyss*

Fabounade ou Coustellous - frites
ou salade composée



DIMANCHE 10 SEPT.

11h30 : **DEPOT DE GERBE**
au monument aux morts

14h30 : **PETANQUE**
doublette - 4 parties

KERMESSE DE L'ECOLE
EXPOSITION DES ASSOCIATIONS
JEUX GONFLABLES - CRÊPES



FAMILLES RURALES DE DÉNAT

Allez, c'est parti pour une nouvelle année scolaire ! Qu'elle soit riche de moments de rencontre, de partage, de convivialité, de découverte ou de créativité dans le cadre de l'école ou du travail, mais aussi dans les loisirs !

Pour agrémenter ces derniers, l'association Familles Rurales de Dénat a élaboré quelques propositions :

▣ **ALSH Les P'tits Loups de Dénat :**

Ouverture :

- Les mercredis en période scolaire à partir du 6 septembre 2023 et jusqu'au 3 juillet 2024.
- Toussaint : du 23 au 27 octobre 2023
- Hiver : du 12 au 16 février 2024
- Printemps : du 8 au 12 avril 2024
- Été : du 8 juillet 2024 au 2 août 2024

▣ **Bibliothèque l'Or Mot :**

Sylvie et Régine vous donnent rendez-vous le mercredi 6 septembre 2023, de 15h à 17h, puis tous les mercredis en période scolaire.

▣ **Atelier couture :**

Elisabeth reprendra l'animation des ateliers couture :

- à partir du samedi 23 septembre pour les **adultes**,
- à partir du samedi 30 septembre pour les **enfants**.

▣ **Atelier arts graphiques pour les enfants :**

Les cours auront lieu un mardi sur deux, de 16h30 à 18h, à partir du 26 septembre.

▣ **Atelier de fabrication de couronnes de Noël :**

Vous avez été nombreux à y participer l'année passée alors nous reprogrammons une session le Samedi 18 novembre 2023, de 14h à 17h, sur inscription (maximum 20 personnes).

▣ **Vide-greniers d'automne :**

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 26 novembre 2023, de 7h30 à 17h, dans la salle des fêtes (nombre de places limitées).

Inscriptions au 06 35 97 50 24.

▣ **Soirées Jeux de société :**

Deux soirées jeux sont prévues pour vous permettre de découvrir de nouveaux jeux et passer un moment en famille :

- Hiver : Samedi 27 janvier 2024, à 20h
- Printemps : Samedi 27 avril 2024, horaire à confirmer.

▣ **Stage Loisirs Créatifs :**

Vous aimez les activités manuelles, réservez votre samedi 2 Mars 2024 (journée ou après-midi selon l'activité qui sera choisie) et dites-nous quelle activité vous aimeriez faire.

▣ **Vide-greniers d'été :**

Samedi 1er juin 2024, de 7h à 16h dans le village.

▣ **Marché del País :**

Samedi 29 juin 2023, à 19h, à la salle des fêtes.

▣ **Initiation aux premiers secours :**

Ouverte aux enfants de plus de 10 ans et aux adultes.

Nous vous donnons rendez-vous au **Forum des associations** pour vous apporter davantage d'**informations** et prendre les **inscriptions** aux différentes activités, le Dimanche 10 septembre 2023, de 14h à 17h, devant la salle des fêtes de Dénat.

Au plaisir de vous retrouver très bientôt,

La Présidente,
Anne Estéveny

Mairie de DÉNAT

Accueil du public : 1, Place de la Mairie
81120 Dénat

- le mardi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h
- le jeudi de 14h30 à 17h
- le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Contactez-nous :

Téléphone : 05 63 76 07 27

E-mail : mairie@mairie-denat.fr

Le Maire reçoit sur rendez-vous :

- le mardi de 16h30 à 18h30
- le vendredi de 14h à 17h

Nous sommes sur le Web !

Visitez-nous :

www.mairie-denat.fr

Pensez à télécharger l'application :

